

le jeudi 16 janvier 2014

de : Mr H

Sujet : demande de renseignement.

Bonjour.

Je me permet par ce courrier de vous demander quelques renseignements sur votre association, et sur l'aide possible que vous pourriez nous apporter.

En quelque mots, je fait parti d'un groupe de travailleurs frontaliers Suisse, aujourd'hui nous sommes libre du choix de notre assurance santé, soit en Suisse (Amal), CMU ou caisse privée, mais un décret qui sera mit en application pour le 1er juin 2014 obligera plus de 150 000 travailleurs frontaliers a cotiser à la CMU (à un taux de 6 voir 8 % + CSG). Nous nous battons contre ce décret depuis plusieurs mois mais sans vraiment être entendu des pouvoirs publics, plusieurs groupe se sont constitué sur l'ensemble de la frontière Suisse, Annemasse (74), Pontarlier (25), Saint-Louis (68) et Belfort-Monbéliard (90) dont je fait parti. Après avoir harcelé, lors de ses vœux dans notre région, Mr Moscovici, nous avons réussi a parler à sa conseillère qui veut bien fixer un rendez-vous mais qui nous demande d'être structuré, mais tous ces groupes ont été constitué pour répondre à une urgence afin de créer des mouvements et d'informer le public par réseaux sociaux et voix de presse. Donc nous n'avons pas d'existence juridique, et ne voulons être récupéré par aucun mouvement politique et aucun syndicat. La majorité des maires de nos régions nous soutiennent, car perte de revenu des frontaliers = baisse de la consommation et tout le marasme qui en découlera.

Donc je viens à vous au nom de mon groupe et de tout les travailleurs frontaliers concerné par ce décret discriminatoire, afin, de savoir si le MLPS de part sa structure et je suppose ses nombreux hommes de loi, pourrait nous apporter des réponses et une aide au niveau juridique. Le tout afin de combattre un gouvernement qui par des décrets au lieu de lois veut imposer un système médical social, qui lui même est bien malade.

Ceci vous permettra par la même occasion de vous faire connaître par un plus grand nombre et de recevoir le soutien futur de nombreux amis frontaliers.

Je vous pris, Mme,Mr, de bien vouloir agréer de mes sentiments sincères.

Mr H